

Réunion du Comité de gouvernance de la Convention citoyenne Fin de vie
RELEVÉ DE DECISIONS N°11 – Mardi 06 décembre 2022

**Présidence de Madame
Claire THOURY**

Membres présents : Fanny ARAV, Jean-Pierre CABROL, Michel CHASSANG, Benoît GARCIA, Hélène LANDEMORE, Jacques LANDRIOT, Giovanna MARSICO, Kenza OCCANSEY, Sandrine RUI, Mathieu SANCHEZ, François STASSE.

Membres excusés : Jean-François DELFRAISSY, Cynthia FLEURY.

Le Comité de gouvernance de la Convention citoyenne Fin de vie s'est réuni, mardi 6 décembre, sous la présidence de Mme Claire THOURY, et a statué sur les points suivants :

VALIDATION DU RELEVÉ DE DECISION

Le Comité de gouvernance a adopté le relevé de décision du 30 novembre, pour publication sur le site internet du Conseil économique, social et environnemental (CESE) et sur le site internet de Convention citoyenne sur la fin de vie (<https://conventioncitoyennesurlafindevie.lecese.fr>)

PRESENTATION DES GARANTS

Le Comité de gouvernance a reçu les membres du collège des garants de la Convention, composé de Mmes Agnese Bertello et Marjan Ehsassi, MM. Bernard Reber et Min Reuchamps, pour présentation.

PRESENTATION DU PANEL FINAL DE LA CONVENTION CITOYENNE

La présidente du Comité de gouvernance a présenté aux membres la composition finale du panel citoyen transmis par Harris Interactive.

Si les membres louent la diversité globale des profils représentés, ils regrettent la légère disparité entre les sexes au sein du panel final. Ils s'accordent sur la nécessité d'établir des protocoles complémentaires pour les prochaines conventions, et ceci afin de toucher certains publics sous-représentés, comme les femmes peu diplômées.

Le Comité de gouvernance s'accorde également sur la nécessité de rendre ces informations publiques, dans un souci de transparence.

PRESENTATION DE LA LOGIQUE D'ACCUEIL DES CONVENTIONNELS

Le Comité de gouvernance a reçu l'équipe en charge de l'accueil des citoyens, au sein de la Direction de la participation citoyenne, pour présentation.

L'évolution de la situation épidémique en France a, notamment, fait l'objet de discussions parmi les membres. Le Comité de gouvernance s'accorde sur la nécessité de tenir un discours de prévention, et d'inciter les citoyens au respect des gestes barrière.

PRESENTATION DE LA PLATEFORME EN LIGNE POUR L'ACCES AU SOCLE DOCUMENTAIRE DEMATERIALISE

Le Comité de gouvernance a reçu M. Nicolas Bel, responsable des archives et de la bibliothèque au CESE, pour présentation de la plateforme en ligne, à usage interne, permettant l'accès au socle documentaire de la Convention.

A cette occasion, les membres se sont entretenus de la plateforme en ligne destinée au grand public. Ils ont acté la mise en place d'un espace de contribution et de témoignage sur le site internet de la Convention, pour la participation du plus grand nombre.

S'agissant des contributions, elles seront intégrées au socle documentaire des conventionnels, après validation par le sous-groupe dédié au socle documentaire. Les contributions devront nécessairement être accompagnées d'une synthèse d'une demi-page pour en faciliter la lecture.

Les témoignages seront, suivant la décision des membres, publiés tels quels, sous réserve d'une éventuelle modération, et ne feront pas l'objet d'une réponse institutionnelle mais uniquement d'un accusé de réception. De l'avis des membres, il faut signaler d'emblée que ces témoignages ont vocation à alimenter le travail citoyen, et ne peuvent se substituer à un suivi psychologique.



Convention Citoyenne Cese

sur la fin de vie

POINT D'ÉCHANGE SUR LE PROTOCOLE D'ANIMATION DE LA PREMIERE SESSION

Le Comité de gouvernance a reçu les membres du collectif d'animation, pour échanger sur le protocole d'animation de la première séance de la Convention.

Un temps de présentation a d'abord été consacré à la question du vote, et de sa place dans le processus d'animation. Le collectif d'animation a exposé, à cette occasion, les différents outils, notamment numériques, à sa disposition pour faire progresser les citoyens dans leur démarche.

L'accompagnement des conventionnels dans la rédaction de synthèses et comptes-rendus de travaux a également fait l'objet de discussions. Il a notamment été décidé l'établissement de comités de relecture, chargé d'examiner les éventuels amendements apportés au texte, pour validation. Le Comité de gouvernance a également validé la production de synthèses en Facile à lire et à comprendre (FALC), dans un souci d'accessibilité.

POINT SUR LE DEROULE DE LA PREMIERE SESSION

Le Comité de gouvernance a revu le déroulé de la première session, en compagnie du collectif d'animation.